

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.19.2017

Page 1 sur 9

Mélange colorant

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Mélange colorant

Code produit : DM9166SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

Ligne d'urgence :

Canada

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 2

Cancérogénicité, catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Déclarations de mise en garde :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le contenant bien fermé.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.19.2017

Page 2 sur 9

Mélange colorant

P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
P243 Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
P201 Obtenir des directives précises avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.
P308+P313 En cas d'exposition ou de doute : Obtenir des conseils ou des soins médicaux.
P403+P235 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.
P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 64-17-5	Éthanol, Dénaturé(e)	99.7
Numéro CAS : 62625-21-2	Bleu de thymol, sel de sodium	0.1
Numéro CAS : 1936-15-8	Acide orange 10	0.1
Numéro CAS : 3761-53-3	Xylidine ponceau	0.1

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable
Maintenir les voies ariennes non obstruées

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche
Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.19.2017

Page 3 sur 9

Mélange colorant

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis**Traitement spécifique :**

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction**Moyens d'extinction appropriés :**

Utiliser de l', une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs
Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme
Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
Voir Section 8

Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols
Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels
Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives
Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.19.2017

Page 4 sur 9

Mélange colorant

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhalier le brouillard ou la vapeur.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Conserver le conteneur bien fermé.

Éloigner des sources d'inflammation : flammes ouvertes, surfaces chaudes, rayons directs du soleil, sources d'étincelles.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Utiliser un conteneur approprié afin d'éviter une pollution de l'environnement.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
ACGIH	Éthanol, Dénaturé(e)	64-17-5	ACGIH VLS MPT 1 000 ppm
	Éthanol, Dénaturé(e)	64-17-5	ACGIH VLS LECT 1000 ppm
United States (OSHA)	Éthanol, Dénaturé(e)	64-17-5	OSHA LEP MPT 1.000 ppm
	Éthanol, Dénaturé(e)	64-17-5	OSHA LEP MPT 1.900 mg/m ³
NIOSH	Éthanol, Dénaturé(e)	64-17-5	NIOSH LER MPT 1,000 ppm
	Éthanol, Dénaturé(e)	64-17-5	NIOSH LER MPT 1,900 mg/m ³

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Utiliser un équipement anti-explosion.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.19.2017

Page 5 sur 9

Mélange colorant

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide foncé
Odeur :	Alcool
Seuil d'odeur :	Non disponible
Valeur pH :	Non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Environ -90 °C
Point/intervalle d'ébullition :	Environ 77 °C
Point d'éclair :	15,5 °C
Taux d'évaporation :	3,6
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Inflammable
Limite d'explosion supérieure :	18,0
Limite d'explosion inférieure :	3,3
Pression de vapeur :	48 mm Hg
Densité de vapeur :	1,5
Densité :	Non disponible
Densité relative :	Environ 0,8
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible
Température d'autoinflammation :	362,8 °C
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité dynamique :	Non disponible
Viscosité cinématique :	Non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Chaleur excessive, source d'inflammation ou flammes.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.19.2017

Page 6 sur 9

Mélange colorant

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Susceptible de provoquer le cancer

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
Xylidine ponceau		Susceptible de provoquer le cancer

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Éthanol, Dénaturé(e)	Groupe 1 -Cancérogène pour les humains
Xylidine ponceau	Groupe 2B - Potentiellement cancérogène pour les humains

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.19.2017

Page 7 sur 9

Mélange colorant

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	1170
Nom d'expédition approprié UN	Éthanol
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.19.2017

Page 8 sur 9

Mélange colorant

Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
--	----------

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	1170
Nom d'expédition approprié UN	Éthanol
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	1170
Nom d'expédition approprié UN	Éthanol
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

62625-21-2	Bleu de thymol, sel de sodium	répertorié
3761-53-3	Xylidine ponceau	répertorié
1936-15-8	Acide orange 10	répertorié
64-17-5	Éthanol, Dénaturé(e)	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.19.2017

Page 9 sur 9

Mélange colorant

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 1-3-0

HMIS : 1-3-0

Date de préparation initiale : 04.19.2017

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit